



CONDITIONS DE PARTICIPATION AU CONCOURS DE L'OCEF YOUR CHALLENGE, SALON DES MÉTIERS 2025

1. Le concours est organisé par l'Office cantonal de l'égalité et de la famille, Pré Fleuri 2A, Case Postale 478, 1950 Sion.
2. La participation est ouverte aux jeunes résidant en Valais, âgés de 10 à 20 ans et visitant le stand de l'Office cantonal de l'égalité et de la famille lors du salon des métiers 2023 se déroulant du 4 au 9 février 2025 au CERM à Martigny.
3. Une seule participation par personne est autorisée.
4. Les enfants des collaborateurs et collaboratrices de l'Office cantonal de l'égalité et de la famille ne sont pas autorisés à participer.
5. Pour être valide le coupon réponse du concours doit être intégralement et correctement rempli et remis au stand de l'Office cantonal de l'égalité et de la famille au salon des métiers.
6. Les gagnantes et gagnants sont désignés par tirage au sort effectué par une collaboratrice de l'Office cantonal de l'égalité et de la famille.
7. Les prix à remporter sont les suivants (le tirage sera effectué dans cet ordre)
 - 2 x écouteurs Marshall Major V - bluetooth
 - 20 x 2 entrées de cinémaToute compensation en espèces est exclue.
8. Les gagnantes et gagnants seront informés personnellement par l'Office cantonal de l'égalité et de la famille.
9. Si les coordonnées fournies sont erronées (par exemple adresse non valide), l'Office cantonal de l'égalité et de la famille n'est aucunement tenu de rechercher les bonnes coordonnées et le coupon réponse sera considéré comme invalide. Dans ce cas, un autre formulaire de réponse sera tiré au sort.
10. Les données sont traitées dans la plus stricte confidentialité, aucune donnée ne sera transmise à des tiers.
11. Tout recours juridique est exclu. Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du concours.

Sion, le 3 janvier 2025